

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2012

---

SUSPENSION DE LA FABRICATION, DE L'IMPORTATION, DE L'EXPORTATION ET DE  
LA MISE SUR LE MARCHÉ DE TOUT CONDITIONNEMENT À VOCATION  
ALIMENTAIRE CONTENANT DU BISPHÉNOL A - (N° 434)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 38

présenté par  
M. Bapt

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 8, après le mot :

« usage »

insérer les mots :

« , du fait de la présence de bisphénol A, ».

II. – En conséquence, après le mot :

« précitée »

supprimer la fin du même alinéa.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.